PRESENTATION DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS

QUELLE EST LA MISSION DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS?

Le Fonds de Soutien aux Projets vise à améliorer la capacité des sites membres de la Coalition à servir en tant que Sites de Conscience. Son but est de créer un espace d'innovation et d'expérimentation sur la façon dont les lieux de mémoire peuvent inspirer le dialogue et l'action en matière de problématiques contemporaines. Le Fonds soutient des initiatives qui rejoignent les principaux objectifs des Sites de Conscience qui sont de :

- o Interpréter l'histoire à travers du site.
- o Engager le publique dans des programmes qui stimulent le dialogue sur des problèmes sociaux pressants.
- o Partager des opportunités qui favorisent l'engagement du public et l'action positive sur les problématiques soulevées sur le site.
- o Promouvoir la justice et les cultures universelles des droits de l'homme.

Le Fonds de Soutien aux Projets a été créé dans le but de fournir un **soutien holistique** à la conception et à la mise en œuvre de nouveaux programmes ou d'initiatives en combinant une subvention allant jusqu'à \$10 000, des consultations particulières avec le Secrétariat et des membres de la Coalition, l'accès à des ressources méthodologiques et le développement continu de projets marketing et d'évaluation. La portée du soutien financier du Fonds est limitée mais vise à :

- Permettre aux sites de conduire une initiative pilote ou de petite échelle qui puisse plus tard être révisé ou développé à plus grande échelle ou de manière plus permanente ;
- Démontrer et à légitimer une idée auprès de parties, d'autorités ou de donateurs sceptiques afin de garantir un soutien ultérieur ;
- Promouvoir l'échange, la collaboration et le soutien parmi les membres de la Coalition.

En exigeant une documentation et une évaluation minutieuses, les Fonds cherchent à aider la Coalition dans son entier à penser de manière critique et créative sur la façon dont les sites peuvent inspirer diverses audiences à s'impliquer dans des problématiques de droits de l'homme et de justice sociale pressantes.

OUELS TYPES D'INITIATIVES LE FONDS SOUTIENT-IL?

Le Fonds de Soutien aux Projets a été conçu pour des projets pilotes ou incubateurs de manière à ce que les membres puissent expérimenter et innover. Le type d'innovation que le Fonds de Soutien aux Projets encourage inclut :

- De nouveaux programmes sur un sujet que le site n'a jamais abordé auparavant ;
- Des programmes qui utilisent de nouvelles méthodologies ou technologies ;
- Des programmes qui amènent de nouvelles audiences sur le site;
- Des programmes qui utilisent de nouvelles méthodes d'évaluation ou qui intègrent une évaluation pour la première fois.

Les Fonds fournissent un soutien direct pour les initiatives suivantes :

- <u>Des projets sur place</u>: Des programmes publics, nouveaux ou innovants, qui inspirent la réflexion et l'action sur des problématiques pressantes, qui utilisent de nouvelles technologies ou méthodes, ou qui visent de nouvelles populations que le site n'a jamais impliquées auparavant. Par exemple : les programmes d'éducation aux droits de l'homme, des dialogues publics sur de nouvelles problématiques, des programmes visant à créer ou à utiliser de nouveaux outils qui évaluent l'impact de la programmation des Sites de Conscience.
- <u>Des échanges entre pairs</u>: Les projets invitent les membres à apprendre les uns des autres. Par exemple, un représentant d'un site visitant un autre site afin d'apprendre comment mettre un œuvre un projet spécifique; un représentant, curateur ou membre du Secrétariat d'un site pourrait donner des conseils sur un projet spécifique; une personne pourrait recueillir les conseils d'un autre site concernant un sujet ou besoin spécifique.
- <u>Projets ou missions de plaidoyer/promotion</u>: Les projets dans lesquels le directeur, curateur et/ou membre du Secrétariat d'un site de la Coalition aide à légitimer ou à recueillir un soutien public au sujet d'une problématique de droits de l'homme ou de justice sociale particulière en partageant leur expérience internationale avec des communautés, autorités et médias locaux.

OUI PEUT EN FAIRE LA DEMANDE?

• Tous les membres de la Coalition en règle (dont les cotisations ont été intégralement payées) peuvent en faire la demande.

Veuillez noter que les candidats doivent soumettre les rapports financiers et narratif relatifs aux projets ou aux échanges antérieurs avant de pouvoir demander de nouvelles subventions. Les bénéficiaires du Fonds de Soutien aux Projets doivent attendre un minimum de douze mois après la clôture de leur projet le plus récent avant de pouvoir faire une nouvelle demande.

QUELS TYPES ET NIVEAUX DE SOUTIEN SONT DISPONIBLES?

- Soutien financier: Jusqu'à \$10 000USD pour chaque projet sur place ou échange entre pairs;
- Soutien méthodologique : le Secrétariat travaille étroitement avec les candidats afin d'identifier leurs besoins et de les mettre en contact avec d'autres sites membres, curateurs ou employés capables de satisfaire ces besoins. Le soutien peut inclure :
 - o Donner des modèles écrits de conceptions de programmes et d'outils d'évaluation ;
 - o Une collaboration via téléphone ou email pour développer la conception d'un projet ;
 - o Une consultation sur place;
 - o Des conseils stratégiques sur la communication et le plaidoyer.
- Plaidoyer et promotion : Les candidats peuvent utiliser les fonds d'échange entre pairs pour inviter des membres, curateurs ou employés de la Coalition à partager leur expérience internationale avec des communautés, autorités ou médias locaux afin d'aider à légitimer un site ou un projet et/ou pour recueillir un soutien public autour de celui-ci. Il est également possible de faire la publicité de ces projets dans le bulletin d'information, sur le site et sur les plateformes de réseaux sociaux de la Coalition. La Coalition a un Comité du Plaidoyer composé de Membres du Conseil et de directeurs de site qui surveillent et participent aux efforts de plaidoyer en fournissant par exemple des déclarations de soutien écrites aux sites, en signant des pétitions, en prenant la parole au nom des sites lors d'événements ou de réunions avec des personnes d'influence (telles que des employés du gouvernement, des donateurs etc.). Cependant, la participation aux missions de plaidoyer n'est pas restreinte aux membres du Comité du Plaidoyer et les sites peuvent demander aux Membres du Conseils ou aux directeurs de site de leur choix de participer à la mission de plaidoyer qu'ils proposent.

Les candidats sont fortement encouragés à contacter le Secrétariat de la Coalition avant de soumettre leur candidature, bien avant la date limite de soumission. Les candidatures examinées par le Secrétariat avant leur soumission ont plus de chance de recevoir un financement. Dans le cadre de ce soutien lors du processus de développement de la proposition de projet, le personnel de la Coalition discutera de votre vision globale du projet, de son organisation ainsi que de son exécution, et vous mettra potentiellement en contact avec d'autres Sites et experts qui pourraient vous fournir des ressources. A l'issue de cette conversation préliminaire, les membres de la Coalition peuvent soumettre une candidature définitive par email à psf@sitesofconscience.org avant la date de clôture de la soumission ou le jour même.

QU'EST-IL REQUIS POUR LES DEMANDES DE PROJETS SUR PLACE ET LES ECHANGES ENTRE PAIRS?

Les candidats doivent compléter **toutes** les sections des formulaires de demande de projet sur place ou d'échange entre pairs.

Les candidatures des **projets sur place** doivent clairement démontrer :

- Les façons dont le projet utilise l'histoire pour aider les participants à comprendre ou à se connecter aux problématiques contemporaines, sans lesquelles ils n'auraient pas pu y arriver;
- Les façons dont le projet utilise l'expérience physique de son site pour aider les participants à comprendre ou à se connecter aux problématiques contemporaines, sans lesquelles ils n'auraient pas pu y arriver ;
- La manière dont le projet offre un mode d'engagement actif parmi les participants pour discuter ou s'impliquer dans des problématiques contemporaines ;
- La manière dont le projet soulève de multiples perspectives au sujet d'une problématique plutôt que de promouvoir une solution unique à un problème ;
- La manière dont le projet fournit des informations aux participants pour s'engager publiquement dans la/les problématique(s) soulevée(s) sur le site ;
- La manière dont le projet évalue son impact immédiat, à court ou long terme.

Les candidatures pour l'échange entre pairs pour les échanges entre employés et pour les conseils devraient :

- Démontrer que les échanges/conseils conduiront soit 1) à un projet qui engage activement le public dans les problématiques contemporaines soulevées sur le site, soit 2) à une stratégie ou une pratique qui soutienne la mise en œuvre à venir de telles activités ;
- Démontrer que ce qui est mentionné ci-dessus ne pourrait pas être effectué sans l'échange ou les conseils ;
- Expliquer les raisons pour lesquelles le partenaire d'échange a été choisi quelle est l'expérience spécifique dont dispose le partenaire d'échange qui serait essentielle à la conception du projet (le personnel du Secrétariat est disponible pour aider les candidats à identifier les partenaires d'échange appropriés); et
- Inclure un plan <u>spécifique</u> pour la mise en œuvre du programme après l'échange.

Les candidatures d'échange entre pairs pour le mentorat de pair à pair devraient :

- Développer et soumettre un programme de travail clair indiquant les activités, les responsabilités et les délais ; et
- Expliquer les raisons pour lesquelles le site « mentor » a été choisi quelles sont les expériences et caractéristiques spécifiques que le site « mentor » pourrait offrir au candidat (le personnel du Secrétariat est disponible pour aider les candidats à identifier les partenaires « mentors » appropriés).

Les candidatures de l'échange entre pairs pour les missions de plaidoyer devraient :

• Expliquer le besoin pour l'effort de plaidoyer et décrire toute urgence telle que les changements en matière de législation, partis politiques, sanctions économiques, etc.;

- Inclure un plan <u>spécifique</u> y compris les événements publics, la diffusion médiatique et les possibilités de mobilisation en ligne ;
- Démontrer que l'échange peut entrainer la légitimation et le rassemblement de soutien public pour un projet ;
- Expliquer les raisons pour lesquelles un membre, curateur ou employé du Secrétariat de la Coalition a été choisi quelle expérience spécifique peuvent-ils partager avec les communautés, autorités ou médias locaux pour aider à légitimer un projet ou à recueillir un soutien public autour de celui-ci ; et
- Inclure un plan pour tirer profit de la mission de plaidoyer après que celle-ci arrive à sa fin.

OUI EXAMINE LES CANDIDATURES DE PROJETS?

Les Sites soumettent leurs candidatures au Secrétariat. Le Secrétariat vérifie que les candidatures sont complètes et, après avoir demandé d'éventuels renseignements supplémentaires, les candidatures définitives sont soumises au Comité d'Examen des Subventions pour examen et prises de décisions finales concernant le financement. Le Comité d'Examen des Subventions est composé de directeurs de Sites de Conscience répondant à des critères stricts pour leur participation, y compris une expérience approfondie dans le développement et la mise en œuvre de programmes exemplaires de Sites de Conscience.

Afin d'assurer un processus d'examen et de sélection effectif, juste et équitable qui prenne en considération les niveaux de développement variés (à la fois institutionnel et programmatique) des sites candidats, le Comité d'Examen des Subventions :

- Accordera une considération particulière aux candidats qui développent des programmes de Sites de Conscience pour la première fois;
- Préférera les programmes qui utilisent de nouvelles méthodologies et technologies pour impliquer les visiteurs dans un dialogue sur des problématiques contemporaines importantes et qui identifient la façon dont les visiteurs pourraient façonner ces problématiques dans le futur;
- Accordera une considération particulière aux sites situés dans des régions où il n'existe pas de réseaux établis de Sites de Conscience ;
- Préférera les projets qui nécessitent une mise en œuvre urgente ;
- Préférera les projets qui produisent des outils reproductibles et évolutifs qui puissent faire avancer le travail des Sites de Conscience dans le monde entier ;
- Accordera une considération particulière aux sites menacés par des conditions économiques, politiques ou sociales qui pourraient avoir un impact négatif sur l'avenir du site.

QUELLES SONT LES DEPENSES COUVERTES PAR LE FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS?

- Pour les projets sur place : les frais et coûts issus de la conception et la mise en œuvre du projet proposé, y compris le recrutement.
- Pour les échanges entre pairs : Les dépenses découlant des voyages et des réunions. Veuillez noter que pour le mentorat de pair à pair, le Fonds couvrira également les frais et coûts issus de la conception et la mise en œuvre du mentorat, y compris le recrutement. Les échanges de mission plaidoyer peuvent également inclure les coûts pour les événements publics et la production d'ouvrages plaidoyer tels que des pétitions, vidéos, enveloppes postales, etc. utilisées en conjonction avec d'autres outils.

Veuillez noter que tous les candidats sont censés faire des contributions financières ou en nature (cf. temps, expertise, hébergement et/ou nourriture) et celles-ci seront reflétées dans le budget. Veuillez noter que le soutien de la Coalition devrait représenter au moins 60% du budget total.

QUELLES DEPENSES NE SONT PAS COUVERTES PAR LE FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS?

• Les requêtes pour les coûts engendrés avant la date d'entrée en vigueur de la subvention ne seront pas examinées.

DE QUELLE MANIERE EST-CE QUE LES FONDS SERONT DISTRIBUES POUR LES PROJETS APPROUVES?

- 80% des fonds de la Coalition pour le projet seront distribués au moment où le projet est approuvé.
- Les 20% restants seront distribués après la soumission du rapport final du projet sur place ou d'échange entre pairs (voir ci-dessous).

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE SOUMISSION DE RAPPORTS?

- Dans le mois précédant le terme du projet ou de l'échange, les sites complètent un rapport final sur les activités, les résultats et l'évaluation du projet et le soumettent au Secrétariat en suivant le format du Rapport du Projet ou de l'Échange Entre Pairs. Il est possible qu'il soit demandé à des bénéficiaires des Fonds de Soutien sélectionnés de rédiger une boîte à outils/guide pour les projets afin d'aider les membres de la Coalition à mettre en œuvre des projets similaires dans leurs sites. Les rapports, tout comme les boîtes à outils/guides doivent inclure un rapport financier détaillé.
- Un an après la conclusion du projet, les bénéficiaires de la subvention doivent soumettre au Secrétariat une évaluation de l'impact sur douze mois en indiquant les résultats un an après la mise en œuvre du projet.

Veuillez noter que le Fonds accorde une importance particulière à la documentation et à l'évaluation rigoureuses et minutieuses du projet de la part de chaque site participant. Les résultats des projets seront partagés avec tous les membres de la Coalition afin de faire avancer notre apprentissage et développement collectifs. Dans le cadre du processus de demande de fonds, les sites candidats devront soumettre une évaluation et un rapport d'impact détaillé et spécifique afin d'évaluer l'impact du projet proposé au sein de leurs communautés.

Les Sites qui ne soumettent pas de rapports complets ne recevront pas le dernier paiement et seront inéligibles pour tout futur financement.

QUEL EST LE ROLE DU SECRETARIAT?

Le Secrétariat :

- Fournit une assistance et des conseils aux partenaires potentiels pour les échanges entre pairs, les renvoie vers les consultants appropriés et/ou donne des modèles de conceptions de programmes, d'outils d'évaluation, de plaidoyers et de campagnes médiatiques ;
- S'assure que les candidatures soient complètes ;
- Reçoit et transmet les candidatures au Comité d'Examen de Subventions. Il coordonne également les conférences téléphoniques pour que les membres du Comité d'Examen de Subventions puissent discuter et approuver les candidatures ;
- Transmet aux candidats toute question, demande d'information complémentaire et commentaire de la part du Comité d'Examen de Subventions ;
- Transmet les candidatures retenues à tous les membres de la Coalition ;
- Distribue les fonds ;

····· memory to action

10 West 37th Street, 6th Floor, New York, NY 10018 | 1.646.397.ICSC (4272) | www.sitesofconscience.org

- Examine tous les rapports et s'assure qu'ils remplissent les conditions nécessaires;
- Met en ligne une version publique du rapport du projet ou échange entre employés ou du rapport d'impact sur le site de la Coalition après consultation avec le candidat et les sites partenaires.

Les candidats sont fortement encouragés à contacter le Secrétariat de la Coalition avant de soumettre leur candidature, bien avant la date limite de soumission. Les candidatures examinées par le Secrétariat avant leur soumission ont plus de chance de recevoir un financement. Dans le cadre de ce soutien lors du processus de développement de la proposition de projet, le personnel de la Coalition discutera de votre vision globale du projet, de son organisation ainsi que de son exécution, et vous mettra potentiellement en contact avec d'autres Sites et experts qui pourraient vous fournir des ressources. A l'issue de cette conversation préliminaire, les membres de la Coalition peuvent soumettre une candidature définitive par email à psf@sitesofconscience.org avant la date de clôture de la soumission ou le jour même.